

Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse SSGA

Communiqué (deuxième version)

Rénovation des tabliers des passerelles des Buges
FERMETURE TEMPORAIRE ET PARTIELLE DE L'ITINERAIRE PRINCIPAL DANS LES GORGES DE L'AREUSE

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse va remplacer le tablier des deux passerelles des Buges sur l'itinéraire principal dans les Gorges de l'Areuse. Ces travaux nécessitent la fermeture du sentier entre le Pont-des-Clées et le Pont-de-Vert, du lundi 23 au vendredi 27 novembre 2026. Une déviation par le Plateau des Buges sera sommairement indiquée.

Les tabliers des deux passerelles des Buges sont constitués de plateaux en bois de faible épaisseur, insérés dans un rail en acier. De faible épaisseur, ils pourrissent trop rapidement et leur remplacement est difficile, vu leur mode d'insertion. Les réparations et les charges d'entretien s'accumulant, la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse SSGA a donc décidé de remplacer les panneaux en bois par des plaques de tôle emboutie.

Les travaux se dérouleront du lundi 23 au vendredi 27 novembre 2026. D'un devis s'élevant à CHF 32'000.-, leur financement est assuré par une contribution de la Ville et Commune de Boudry et par une subvention cantonale au titre de la loi d'introduction de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre. De plus, une participation du Fonds La Mobilière / SuisseRando « Entretien des sentiers de randonnée pédestre » pourrait être obtenue par la SSGA (décision imminente).

Les travaux ayant lieu en semaine, mais aussi hors de la saison principale de randonnée, NeuchâtelRando renonce à baliser une déviation selon les règles usuelles. Des indications sommaires seront posées à des embranchements stratégiques.

Saint-Aubin, 28 octobre 2026

Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse

Renseignements :
Pierre Muhlemann, président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse,
presidence@gorgesdelareuse.ch, 076 471 58 95

Annexe : dossier photos